

## ECONOMIE ET TERRITOIRE

### DESSERTTE

La navette Aéroport, ligne spéciale gérée par Tisséo, relie l'aéroport à la gare Matabiau. Un autocar passe tous les jours, toutes les vingt minutes.

La ligne 25 du réseau Tisséo dessert l'aéroport. Les lignes de bus 30 et 66 desservent également l'aéroport.

Enfin, une branche de la future ligne E du tramway, qui passera à proximité immédiate, doit atteindre l'aéroport en 2013.

Le principal point d'accès routier est l'autoroute A621 (*sortie 03*), qui contourne Toulouse par l'Ouest. La route nationale 124 puis la départementale 902 permettent également d'accéder à l'aérogare.

### GOUVERNANCE

L'aéroport était géré par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Toulouse dans le cadre d'une convention de concession consentie par l'Etat jusqu'en 2008 et dénoncée le 27 mars 2007 lors de la création de la SA Aéroport Toulouse-Blagnac, dont la CCI est actionnaire.

### RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

S'il est incontestable que les communes riveraines de l'aéroport (*Blagnac, Toulouse, Colomiers, Cornebarrieu*) ont connu, depuis vingt ans un essor extraordinaire, il est pratiquement impossible de déterminer, parmi les causes de celui-ci, ce qui est dû à la présence de l'aérogare et ce qui est induit par l'activité de la construction aéronautique, tant les deux aspects sont imbriqués et ce, pratiquement depuis l'origine de la plate-forme.

**L'aéroport est inséré dans un tissu très dense de zones d'activités, industrielles et tertiaires :**

### BLAGNAC

ZAC de l'aéroport (44 ha)

Zone industrielle aéronautique (40 ha)

ZAC du Grand Noble (125 ha)

## TOULOUSE

Saint Martin du Touch-Barigoude (122 ha)

Aérospatiale (106 ha)

## COLOMIERS

Aérospatiale (140 ha)

Gramont (147 ha)

## CORNEBARRIEU

ZAC Mermoz, Bréguet, Dewoitine (20 ha)

Pour s'en tenir à l'exemple de Blagnac, les zones d'activités aéronautique, aéroportuaire et du Grand Noble forment un ensemble continu de 200 ha (12% de la superficie communale) sur lequel sont concentrés 500 entreprises, totalisant environ 10 000 emplois sur les 13 000 recensés sur Blagnac.

### Du point de vue sectoriel, on peut distinguer

Le pôle aéroportuaire

Constitué des activités d'administration, transport aérien, maintenance, services et assistance, catering, location de véhicules, taxis...

Le pôle construction aéronautique

Il est structuré autour d'AIRBUS, BAE Systems et A.T.R., qui totalisent quelque 3000 emplois, auxquels il faut ajouter toute la gamme des équipementiers, sous-traitants, cabinets d'ingénierie et autres prestataires de service (au minimum 200 P.M.E).

Le pôle télécommunication et informatique Ce dernier s'est constitué à partir des années 80 à la faveur de la double proximité de l'aéroport et des constructeurs d'avions. Outre France Télécom (1 200 emplois), on dénombre une cinquantaine d'entreprises de toutes tailles représentant un millier d'emplois.

## IMPACT ÉCONOMIQUE

2229 millions d'euros de retombées pour la région Midi-Pyrénées

## IMPACT SOCIAL

32225 emplois dans la région Midi-Pyrénées

**Impact direct** : 3600 emplois à temps complet répartis dans les 139 entreprises de la plate forme

**Impact indirect** : 7475 emplois issus de la production de biens et services consommés par les visiteurs

**Impact induit** : 22150 emplois (tous secteurs confondus).